

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 12/05/2021

Présents : 18

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-et-un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Didier VORDY

Représentés:

Présents non votants :

Excusés: Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Catherine REBOUL, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Affectation du résultat 2020

Le comité syndical, réunit sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS :

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 430 077.41**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour mémoire	
	313 223.14
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créateur)	
Résultat de l'exercice : Excédent	116 854.27
Résultat cumulé au 31/12/2020	430 077.41
A. EXCÉDENT AU 31/12/2020	430 077.41
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)	
B. DÉFICIT au 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à Murviel-Les-Béziers le 21 mai 2021

Le Président,
Jean ARCAS

